

**BNP Paribas Immobilier**  
**50 cours de l'île Seguin**  
**92012 Boulogne-Billancourt**

**RÉALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER**

**« Clichy Cap West »**

3-17 Allée de l'Europe – 150-158 Quai Eric Tabarly  
92110 Clichy

# Note Technique Chauffage

Architecte

DGM & Associés

Ignacio prego architectures

Affaire n° 2022.104.01

## I. CONTEXTE

Permis de construire déposé avec des sous-stations de chauffage urbain :

- 3 sous-stations DGM
- 1 sous-station IGP

Avis défavorable de raccordement motivé par le dimensionnement du réseau de chaleur en place qui ne permet pas de raccorder de nouveaux abonnés.

Suite à un échange téléphonique, proposition de mixer les sources d'énergie (RCU/PAC par exemple).

Proposition refusée par la suite par retour de mail : « *Après une nouvelle vérification de la disponibilité de puissance sur le réseau présent à proximité de votre futur programme, et en prenant en compte vos besoins thermiques, je vous confirme que le réseau n'est pas du tout en capacité d'intégrer un nouvel abonné.* »

## II. SOLUTIONS

### 1. PRODUCTION DE CHALEUR 100% GAZ

Intégration des chaudières gaz dans les sous-stations permettant la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

### 2. PRODUCTION DE CHALEUR HYBRIDE GAZ ET PAC (TAUX DE COUVERTURE 35%)

Intégration des chaudières gaz dans les sous-stations permettant la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec une ou plusieurs pompes à chaleur également pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire permettant de diminuer la part de gaz.

### 3. PRODUCTION DE CHALEUR HYBRIDE GAZ ET PAC (TAUX DE COUVERTURE 55%)

Dito solution 2 avec une part de pompe à chaleur plus importante.